

AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable : Vilaine

Titre : Vigilance Manifestation Feu d'artifice - Event notice fireworks

Avis n° : 2025 VIR-B 33

du : 05/07/2025

Secteur (bief) : Bief d'Arzal - Communes de Langon et Guéméné Penfao

Fait(s) à signaler : En raison de la tenue d'un feu d'artifice sur les communes de Langon et de Guéméné Penfao, les usagers de la voie d'eau sont informés que le stationnement de bateaux sera interdit sur les haltes nautiques de "Patis Vert" sur la commune de Langon et de "Beslé" sur la commune de Guéméné-Penfao le 13 juillet 2025, à partir de 15 h 00 jusqu'à 0h00.

Les usagers de la voie d'eau sont invités à faire preuve de vigilance et respecter les consignes donnés par les organisateurs et par les éclusiers.

Considering that a fireworks will be displayed on the villages of Langon and Guéméné Penfao, users of the waterway are informed that it will not be possible to park boats on the docks of "Patis Vert" in Langon and "Beslé" in Guéméné-Penfao on July 13th 2025, from 15:00 until 0:00.

The waterway users are invited to remain vigilant and to respect the instructions that could be given by the organisers or the lock keeper.

Signé par : FREDERIC RAKOTOARISOA
Date : 30/04/2025
Qualité : CANAUX - SVN VIR - Adjoint par délégation de
CANAUX - SVN VIR - Responsable

Avis émis par : Subdivision Vilaine, canal d'Ille-et-Rance



Direction des Canaux de Bretagne
canauxdebretagne@bretagne.bzh
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7
canaux.bretagne.bzh/